

Le quart des structures de recherche sera dissous

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4168 - Mardi 9 mai 2017 - Prix : 10 DA

P/APC de Makouda (Tizi Ouzou)

Des citoyens construisent des murs devant les portes de son bureau et de ses adjoints

Un arrêté interministériel pour réguler la traçabilité

Mettre fin au braconnage de corail

Pour Macron le plus dur reste à faire

Par Mohamed Habili

Dimanche dernier, contrairement aux apparences ou à l'affiche, les Français avaient à choisir moins entre deux candidats, à savoir Emmanuel Macron et Marine Le Pen, un représentant du centre et une représentante de l'extrême-droite, mais entre deux situations intermédiaires différentes : une crise politique aiguë et immédiate et une autre à retardement, et qui de plus serait peut-être évitable. Ils ont été assez lucides pour faire le deuxième choix en élisant avec une écrasante mais néanmoins fragile majorité le premier. Une victoire de Le Pen aurait fait trembler le régime sur ses fondements, en raison de l'incompatibilité profonde entre le courant dont elle émane et le régime politique en place depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. La classe dirigeante française ne l'aurait probablement pas accepté. La France se serait trouvée dans une situation comparable à bien des égards à celle de l'Algérie en décembre 1991, à la suite de la victoire des islamistes radicaux lors du premier tour des premières législatives pluralistes dans l'histoire du pays. Bien des indices laissaient penser qu'un scénario de ce type était sérieusement envisagé par les dirigeants français toutes tendances confondues, en particulier les mises en garde du président sortant à l'adresse des électeurs sur les conséquences dramatiques susceptibles de découler de l'élection de Le Pen.

Suite en page 3

Bouteflika félicite Macron :

«Le peuple français a distingué un ami de l'Algérie»

● Marche de la fidélité à Sétif/
Rassemblement imposant contre l'oubli



«Le peuple français qui a su choisir en vous l'homme d'Etat, de cœur et d'esprit, capable de présider à ses destinées dans cette conjoncture difficile et de conduire sa trajectoire vers l'avenir qualitativement meilleur que vous avez projeté avec une conviction communicative, a, ce faisant, fort opportunément distingué un ami de l'Algérie», a écrit le chef de l'Etat dans son message. [Lire page 2](#)

11^e réunion ministérielle des Etats voisins de la Libye à Alger
L'accord politique doit être «une solution négociée»

Festival culturel européen d'Alger
Lemma Becharia et Thérèse Henry en ouverture

Bouteflika félicite Macron :

«Le peuple français a distingué un ami de l'Algérie»

■ «Le peuple français qui a su choisir en vous l'homme d'Etat, de cœur et d'esprit, capable de présider à ses destinées dans cette conjoncture difficile et de conduire sa trajectoire vers l'avenir qualitativement meilleur que vous avez projeté avec une conviction communicative, a, ce faisant, fort opportunément distingué un ami de l'Algérie», a écrit le chef de l'Etat dans son message.



P.H.D.R.

une France au cœur de l'Europe pour changer ensemble l'Union et la rapprocher des citoyens», a écrit sur Twitter le président du Parlement européen Antonio Tajani en félicitant Emmanuel Macron. La victoire de M. Macron est «une victoire pour une Europe forte et unie et pour l'amitié franco-allemande», a déclaré pour sa part Steffen Seibert le porte-parole de la chancelière Angela Merkel, tandis que le chef de la diplomatie allemande Sigmar Gabriel a jugé que par ce vote la France restait «au cœur de l'Europe». De son côté, la Première ministre britannique Theresa May «félicite chaleureusement» Emmanuel Macron, a déclaré un porte-parole, et elle «se réjouit» de travailler avec lui. Le maire de Londres Sadiq Khan a jugé sur Twitter que «les Français ont choisi l'espoir plutôt que la peur et l'unité plutôt que la division. Félicitations à Emmanuel Macron». Par ailleurs, le président de la commission d'information de la Chambre de la Fédération, Alexei Pouchkov, a estimé que «la déception va s'installer très vite» chez les électeurs de M. Macron, qui hérite selon lui d'un «pays scindé, divisé». Le Premier ministre belge Charles Michel a jugé qu'il s'agit avec l'élection de M. Macron d'un «rejet clair d'un projet de repli dangereux pour l'Europe qui triomphe ce soir».

ses destinées dans cette conjoncture difficile et de conduire sa trajectoire vers l'avenir qualitativement meilleur que vous avez projeté avec une conviction communicative, a, ce faisant, fort opportunément distingué un ami de l'Algérie», a écrit le chef de l'Etat dans son message. «Vos anticipations et vos initiatives ont fait l'ample démonstration de votre claire détermination à travailler avec nous à compenser les occasions manquées dans les relations algéro-françaises par l'ouverture de nouveaux horizons porteurs de la promesse d'une mémoire résolument assumée dans sa vérité et son intégrité et d'une amitié véritablement arrivée à la maturité ainsi que d'intérêts avantageusement équilibrés, la communauté algérienne installée en France et les citoyens français présents en Algérie devant demeurer un ressort humain précieux à honorer et à préserver», a encore relevé le président de la République. «Votre récente visite à Alger, dans le contexte du lancement de votre remarquable marche vers l'accomplissement de votre haute destinée nationale, a déposé, pour toujours, dans le patrimoine commun de nos deux pays et au-delà, la pétition de principe empreinte de courage politique et de sincérité humaine hors du commun quant à la nature irrécusablement condamnable du colonialisme», a rappelé M. Bouteflika. «Au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, j'ai grand plaisir à vous adresser mes plus chaleureuses félicitations auxquelles je joins les vœux sincères que je forme pour votre plein succès qui sera celui de la France amie dans le rayonnement que la communauté internationale attend d'elle parmi les nations qui portent l'espoir d'une paix et d'une prospérité bénéficiant aux générations actuelles et futures à travers le monde», a conclu le chef de l'Etat.

M. B./agences

Par Meriem Benchaouia

Emmanuel Macron a été élu dimanche président de la République en battant largement la candidate d'extrême droite Marine Le Pen lors d'un second tour marqué par une forte abstention. À seulement 39 ans, le fondateur d'«En marche!» devient le 8^e président de la V^e République, le plus jeune de l'Histoire, en obtenant 66,1% des suffrages exprimés, contre 33,9% pour la candidate du Front national. Celle-ci espérait au moins dépasser le seuil des 40%. Il s'agit donc d'une contre-performance pour l'eurodéputée, très critiquée après le ton offensif dont elle a usé lors du débat télévisé d'entre-deux tours. Toutefois, Emmanuel Macron n'arrive pas à égaliser le score de Jacques Chirac, qui avait battu Jean-Marie Le Pen en 2002 avec

82,21% des suffrages. Surtout, l'abstention 25,4% atteint le niveau le plus élevé depuis 1969. Le nombre de bulletins/blancs est également annoncé comme très haut, au-dessus de 10% des votants. Le nouveau président entrera en fonction dimanche prochain après une cérémonie d'investiture organisée à l'Élysée. «Je me battrais de toutes mes forces contre les divisions qui nous minent», a affirmé dimanche soir Emmanuel Macron, vainqueur de la présidentielle française face à l'extrême droite. En assurant avoir entendu «la colère, l'anxiété et les doutes» des Français, «je sais les divisions de notre nation qui ont conduit certains à des votes extrêmes, je les respecte» et «ma responsabilité sera d'apaiser les peurs, de nous faire renouer avec l'optimisme», a-t-il estimé depuis son QG de campagne à Paris, alors que l'élection a mis en lumière une France profondément divisée – l'une urbaine, plu-

tôt favorisée, réformatrice, l'autre plus rurale, déshéritée, séduite par les extrêmes. Le président élu, centriste et pro-européen, a également assuré qu'il travaillerait à «retisser les liens entre l'Europe et les peuples qui la forment, entre l'Europe et les citoyens».

Après l'annonce des résultats, l'Europe respire

Les responsables européens ont été parmi les premiers à réagir à l'élection du centriste Emmanuel Macron à la présidence française, saluant «une victoire» pour l'Europe. Les Français ont fait le choix d'un «avenir européen», s'est félicité le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. Le président du Conseil européen Donald Tusk a salué la décision des Français en faveur de «la Liberté, l'Égalité, la Fraternité». «Nous comptons sur

Marche de la fidélité à Sétif

Rassemblement imposant contre l'oubli

Une foule imposante de Sétifiens a pris part lundi matin, contre l'oubli, à la marche de la fidélité pour rappeler la marche du sang d'un certain mardi 8 mai 1945. Pour les descendants de ceux qui ont manifesté pacifiquement, il y a 72 ans pour la liberté, la mémoire demeure intacte sur ces massacres qui débutèrent contre ces manifestants et se poursuivirent jusqu'à faire près de 45 000 victimes et qui ont ouvert la voie vers la Révolution de novembre 1954. Désormais une tradition annuelle, la marche de la fidélité s'est ébranlée presque au même

moment que la marche «mère» avec la participation de centaines de citoyens, à leur tête les autorités locales et les moudjahidine. Les organisateurs ont formé des carrés avec en tête les jeunes scouts musulmans, des représentants des corps constitués, la Gendarmerie et la Sûreté nationale, les services des Douanes, les services de la Protection civile en hommage à ceux qui ont marché un certain 8 mai 1945, sur le même itinéraire et ont été sauvagement réprimés. Le groupe de scout portait une gerbe de fleur pour rappeler les événements sanglants qu'ont vécu les mar-

tyrs, Saâl Bouzid et ses compagnons. Les marcheurs ont suivi le même parcours à partir de la mosquée Abi Dhar El Ghafari (ancienne mosquée de la gare ferroviaire) en passant par l'avenue 1er novembre, anciennement Georges Clemenceau puis la rue «8 mai 1945» où une halte a été observée devant la stèle commémorative érigée en hommage à la première victime de ces massacres Saâl Bouzid. Pour Ahmed Djoudi, 53 ans, parmi les citoyens qui ont pris l'habitude de participer à la marche de la fidélité, «C'est un moment de grande émotion». M. Djoudi a affirmé à

l'APS que même s'il n'a pas vécu les massacres du 8 mai 1945, «ces événements ont bercé son enfance et les histoires des victimes innocentes réprimées dans une marche pacifique continuent d'alimenter la mémoire collective à Sétif et sa région». Avant l'entame de la marche, les autorités locales, civiles et militaires accompagnées de moudjahidine, d'anciens walis de Sétif et de l'ambassadeur de la Palestine en Algérie, Louai Aissa se sont rendus au cimetière Sidi Saïd à la rue Bouarroua, au chef lieu de wilaya, où ils se sont recueillis devant la stèle commémorative érigée à la

mémoire des victimes du 8 mai 1945, ont lu la Fatina et déposé une gerbe de fleurs. Sur le site, le président de la fondation 8 mai 1945, Abdelhamid Selakdji a souligné que «ce cimetière englobe deux tombes collectives regroupant entre 21 et 23 martyrs». Les festivités marquant la commémoration du 72^e anniversaire du 8 mai 1945, débutées dimanche dans la capitale des Hauts-plateaux devront se poursuivre jusqu'au mardi à travers plusieurs activités dont le festival de wilaya des olympiades avec la participation de 4 500 athlètes.

Lamine H./APS

11^e réunion ministérielle des Etats voisins de la Libye à Alger

L'accord politique doit être «une solution négociée»

■ «L'accord politique libyen doit demeurer le cadre d'une solution négociée. L'Accord n'est pas parfait, des amendements partiels et limités sont nécessaires, mais doivent être faits par les Libyens eux-mêmes. L'ONU est là pour faciliter et coordonner les efforts», a indiqué hier Martin Kobler, chef de la mission d'appui de l'ONU en Libye (MANUL) à Alger lors de l'ouverture de la 11^e réunion ministérielle des Etats voisins de la Libye.

Par Linda Naili

Présentant «une feuille de route pour la paix en Libye», Martin Kobler sur la résolution de la situation en Libye a souligné qu'«il s'agit en premier lieu de la désignation des délégations par la Chambre des représentants et par le Haut Conseil d'Etat, ce sont des gestes encourageants et doivent intégrer un processus inclusif». En deuxième lieu, poursuivra-t-il, il y a la nécessité de «revigorer le processus sécuritaire et la création d'un appareil de sécurité unifié». Ce qui nécessite dira-t-il, que «tous les acteurs de la sécurité libyenne s'abstiennent de faire usage de la violence». «Les tensions en Libye doivent être abaissées pour que les discussions politiques puissent reprendre», a-t-il insisté.

Le représentant onusien a relevé par ailleurs, que la volonté du maréchal Haftar, chef de l'Armée nationale libyenne (ANL), de négocier sur la base de l'Accord politique libyen est «une source d'optimisme...», saluant les efforts du Conseil présidentiel visant à consolider le contrôle des groupes armés à Tripoli. «Tripoli est la capitale du pays et le siège du Conseil présidentiel et du gouvernement», a tenu à rappeler M. Kobler, qui ne manquera pas d'évoquer l'existence de groupes armés étrangers en Libye, qui est, a-t-il dit, «une source d'instabilité dans la région». Il a en outre, exprimé son soutien aux initiatives visant à améliorer la sécurité des frontières méridionales de la Libye, déclarant que «cela apporterait plus de stabilité à la Libye et à tous ses voisins». Sur le plan économique, M. Kobler a soutenu que l'économie et la situation financière de la Libye doivent être stabilisées, sans manquer de saluer l'accord sur un cadre budgétaire pour 2017, qui a été «un grand pas en avant».

Toutefois, les mécanismes budgétaires et les finances publiques doivent être améliorés pour assurer un financement unifié et équitable des services, ce qui inclue une répartition équitable et transparente entre toutes les régions de Libye, a-t-il souligné. Aussi, a-t-il appelé à «une coopération plus constructive entre les institutions financières et économiques de la Libye et le Conseil présidentiel». De ce fait, estimant que «les Libyens vont bientôt entamer une initiative de réconciliation nationale inclusive et globale soutenue par la MANUL. Ici, les municipalités auront un rôle-clé à jouer», il considérera que la réconciliation nationale en Libye doit être intégrée de manière décisive à tous les niveaux. «La capacité des responsables locaux à négocier des cessez-le-feu locaux est un atout majeur. Cela a permis, a plusieurs reprises, d'éviter l'embrasement de foyers de tensions», a-t-il conclu.

La 12^e session ministérielle des pays voisins de la Libye prévue à Tripoli

Cette 11^e réunion ministérielle des pays voisins de la Libye a été une occasion pour Abdelkader Messahel, ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, d'affirmer une fois encore qu'«il n'y a pas d'alternative à l'accord politique pour le règlement de la crise libyenne». Soulignant l'attachement des pays voisins de la Libye au rétablissement de la stabilité et de l'unité de ce pays frère à travers le dialogue inclusif libo-libyen, Messahel a appelé les parties libyennes à «lancer un processus à même d'aboutir à une mouture consensuelle des amendements introduits à l'accord politique», exhortant ainsi «la communauté internationale et



PH. > D. R.

les forces régionales à adhérer à cette orientation et au choix des Libyens loin de toute ingérence dans leurs affaires internes». «Seuls les Libyens sont à même de parvenir au règlement de la crise», a-t-il réaffirmé. Laquelle crise, va selon lui, dans le sens du règlement, et ce, à la lumière d'indicateurs positifs d'un dialogue libyen à même d'asseoir les bases d'une véritable réconciliation et permettre l'édification d'institutions libyennes unies. Et à lui d'annoncer la tenue de «la 12^e session ministérielle des pays voisins de la Libye prévue à Tripoli». De son côté, le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohammed Tahar Siyala a souligné «la convergence absolue» des vues de l'Algérie et des autorités libyennes vers la réalisation de la stabilité régionale au mieux des intérêts des peuples de la région et de leur stabilité pour une transition accélérée vers le développement. Par ailleurs, le

ministre libyen ne manquera pas d'afficher sa reconnaissance aux pays voisins de la Libye qui «tiennent une série de rencontres lors desquelles ils ne ménagent aucun effort en vue d'aboutir à une solution pacifique à la crise libyenne». Pour sa part, le ministre congolais des Affaires étrangères et de la Coopération, Jean-Claude Gakosso, estimant que les efforts pour une solution d'aide à la Libye «avancent dans le bon sens, celui de la réconciliation entre les Libyens», a loué les efforts de l'Algérie pour le règlement de la crise en Libye, et a fait savoir que «l'Algérie, un pays qui compte sur notre continent et au sein de l'Union africaine notamment sur ce dossier combien complexe de la Libye, pèse de tout son poids et de toute son expérience politique pour aider les Libyens». L. N.

LA QUESTION DU JOUR

Pour Macron le plus dur reste à faire

suite de la page Une

Les gestes chargés de valeurs symboliques accomplis par Macron au cours de sa campagne, et qui tous renvoyaient à la Deuxième Guerre mondiale, délivraient le même message. Pour autant, son élection n'efface pas le fait qu'il a été élu face à quelqu'un qui normalement n'aurait pas dû se trouver au deuxième tour d'une présidentielle. A se demander d'ailleurs si lui-même aurait été présent à ce deuxième tour s'il avait eu à affronter quelqu'un d'autre que la représentante de l'extrême droite. Si même il se serait lancé dans la compétition s'il n'était pas dès le départ acquis que Le Pen serait de toute façon finaliste. Son élection a sauvé momentanément le régime. Il ne peut le mettre une bonne fois pour toutes à l'abri des périls que si dans l'immédiat il parvient à se donner une majorité pour pouvoir gouverner, et qu'il puisse ensuite faire de façon à ce que dans cinq ans il n'y ait pas de représentant d'extrême droite au deuxième tour de la présidentielle. C'est dire que le plus dur pour lui reste à faire. Le risque n'est pas négligeable qu'en définitive il n'obtienne pas de majorité lui permettant de mettre en œuvre son propre programme, sans devoir pour cela passer des alliances dont il serait l'otage. Dès l'annonce de son élection, au moins deux forces politiques alliées du deuxième tour, il est vrai à des degrés divers, les Républicains et la France insoumise, ont nettement repoussé son appel au rassemblement sous sa houlette. Plus de 40% de ses électeurs n'ont pas tant voté pour lui que fait barrage à la candidate d'extrême droite. Ceux qui adhèrent à sa personne et à son projet ce sont ceux qui ont voté pour lui au premier tour, qui constituent une minorité. La crise politique latente à la faveur de laquelle il a été élu est donc loin d'être dépassée. On ne peut exclure qu'elle rebondisse dès la tenue des législatives, dans le cas où il n'obtient pas de majorité, c'est-à-dire dans quelques semaines seulement. L'hypothèse la plus probable d'ailleurs est qu'il n'obtienne pas de majorité. Ce qui serait une première, car on ne connaît pas d'exemple où les électeurs ont élu quelqu'un pour ensuite faire en sorte qu'il ne puisse gouverner. M. H.

Les éléments de la brigade «commerce-métrieologie légale» ont effectué 597 interventions lors desquelles 62 infractions ont été enregistrées, 62 procès dressés et 20 kg de produits saisis d'une valeur de 9 000 dinars.

Commerce/Durant le premier trimestre

Plus de 35 milliards de dinars de transactions non facturées

Les bilans des brigades mixtes de contrôle commercial ont fait état de plus de 35 milliards de dinars de transactions commerciales non facturées durant le premier trimestre de 2017, a-t-on appris auprès du ministère du Commerce.

La valeur des produits, d'un volume de 20 tonnes, saisis durant le premier trimestre s'élève à plus de 593,95 millions de dinars. Les services de contrôle ont effectué 9 822 interventions

durant lesquelles 1 565 infractions ont été enregistrées, 1 431 procès dressés avec proposition de fermeture de 50 locaux commerciaux.

Après avoir mené des enquêtes, la brigade mixte «commerce-impôts-douanes» a estimé le montant de la marchandise non facturée à 35,06 milliards de dinars.

Ladite brigade a effectué 589 interventions lors desquelles 202 infractions ont été enregistrées,

196 procès dressés avec proposition de fermeture d'un local. La valeur des produits saisis s'élève à 583,36 millions de dinars. A son tour la brigade mixte «commerce-vétérinaire» a effectué 6 937 interventions où 1 080 infractions ont été constatées, 993 procès dressés avec proposition de fermeture de 40 locaux. Le volume des produits saisis s'élève à 14,75 tonnes de marchandise (6,86 millions de dinars). Le bilan de la brigade mixte «com-

merce-phytosanitaire» fait état de 643 interventions, 132 infractions enregistrées, 97 procès rédigés avec proposition de fermeture de 9 locaux. Le volume des produits saisis s'élève à 1,2 tonne de marchandise (2,35 millions de dinars). La brigade «commerce-santé» a effectué 1 056 interventions qui ont permis d'enregistrer 89 infractions et de rédiger 83 procès. Le volume des produits saisis s'élève à 4 tonnes (1,36 million de dinars).

Un arrêté interministériel pour réguler la traçabilité

Mettre fin au braconnage de corail

■ Compte tenu des nombreuses irrégularités sévissant dans le marché de la matière première, les autorités ont élaboré de nouvelles mesures juridiques pour réguler le fonctionnement du corail.

P.H.D. R.

Par Yacine Djadel

Les matières destinées à la fabrication des bijoux de l'artisanat, telles que le corail, sont les plus concernées. Soumis au diktat d'une pêche anarchique, de braconnage ainsi que d'une spéculation féroce, à cause de ces dérives commerciales, le corail est devenu très rare à trouver, en plus de sa cherté. Par conséquent, les fabricants de bijoux traditionnels, utilisant beaucoup cette matière, sont les premiers à souffrir dans leur métier. Sans parler de l'impact négatif sur les simples citoyens pourvoyeurs de joaillerie et fantaisie de bonne qualité. En effet, la plupart des articles et objets d'ornement faits à base de corail se trouvent être hors de prix ces derniers temps. L'Etat a mis en application un arrêté interministériel publié au *Journal officiel* n° 17 pour réguler la traçabilité du corail. Celui-ci entend définir, plus précisément, les conditions de mise en place du dispositif de traçabilité du corail brut et semi-fini. Cette traçabilité représente la reconstitution matérielle de l'historique du



corail pêché, depuis son débarquement à sa transformation ainsi qu'à sa commercialisation. Des étapes qui seront inscrites sur la base d'un document de traçabilité, d'une banque de données et d'un système de gestion et de traitement de l'information, indique le texte. Une manière de dresser tout un barage au phénomène de braconnage, d'exploitation illégale, ainsi qu'à la spéculation dont le corail algérien fait souvent l'objet. Un renforcement des mesures de sécurité en moyens matériels et humains que le gouvernement a mis en œuvre, et ce, pour plus de mainmise sur le secteur de la pêche et la gestion du corail. Pour gérer ce nouveau dispositif, il est à noter qu'il est

confié à l'Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture, en coordination avec l'Agence nationale pour la distribution et la transformation de l'or et des autres métaux précieux. Ainsi, avec ce nouveau dispositif, on espère que le problème sera réglé et qu'une meilleure organisation du circuit commercial du corail devienne de nouveau possible.

A ce propos, se référant au document de loi, la traçabilité atteste l'obtention légale du corail brut et semi-fini. Comme, elle identifie essentiellement le corail, le concessionnaire, le périmètre d'exploitation, le navire corailleur, les plongeurs, les quantités pêchées, le transfor-

mateur, ainsi que les quantités commercialisées et transformées. La banque de données, quant à elle, centralise et mémorise l'ensemble des informations contenues dans le document de traçabilité.

Cet arrêté interministériel vient en application du décret exécutif de 2015 qui fixe les conditions de pêche au corail. Pour rappel, la pêche au corail a été autorisée en 2015 après 15 ans de fermeture en raison d'une surexploitation de cette ressource et de son braconnage. De lourdes peines sont prévues contre les infractions liées à la pêche au corail infligées aux personnes qui le pêchent sans concession. Celles qui ne tiennent pas de registre de plongée,

ou qui dépassent le quota annuel autorisé ou même qui conque exporte le corail à l'état brut ou semi fini, sont également sanctionnées par la loi. Ces peines vont d'un emprisonnement de 6 mois à 5 ans et d'une amende oscillant entre 10 millions et 20 millions de DA. En outre, cette pêche s'effectue selon un programme d'exploitation qui fixe les quotas autorisés à pêcher, les zones et la périodicité ainsi que le nombre d'exploitants admis pour chaque périmètre d'exploitation. En somme, avec ces mesures rigoureuses, il est probable que les malfrats qui tirent profit du commerce illicite du corail soient découragés.

Y. D.

La 18^e session prévue du 14 au 16 mai 2017

Forum pharmaceutique international à Alger

La 18^e session du Forum pharmaceutique international se tiendra à Alger du 14 au 16 mai 2017, en présence de plus de 3 000 professionnels des secteurs de la santé et de l'industrie pharmaceutique représentant plusieurs pays du continent afri-

cain et d'ailleurs, annonce le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (Cnop), co-organisateur de la rencontre. Prévue au Centre international des conférences (CIC) Abdellatif-Rahal, cette rencontre annuelle est organisée par l'Inter-Ordre des

pharmaciens africains (Iopa), l'Intersyndicale des pharmaciens africains (Ispharma), l'Association des centrales d'achat des médicaments essentiels (l'Acame), ainsi que les Directions de la pharmacie et du médicament (DPM) des Etats

participants, est-il précisé de même source. Sur les 3 000 professionnels du secteur de la santé et de l'industrie pharmaceutique mondiale attendus, environ 1 500 sont des pharmaciens, appelés à débattre de deux thèmes essentiels : «L'amélioration de la gouvernance du monde pharmaceutique africain et mondial» ainsi que «Le développement de l'industrie pharmaceutique africaine et la coopération intracontinentale».

En marge de ces débats, seront également abordées des questions liées à l'éthique, la déontologie et la réglementation, les qualifications liées à la profession, la recherche biomédicale ainsi que les bonnes pratiques pharmaceutiques. Il sera également question de discuter de l'amélioration de l'accès aux médicaments essentiels et aux innovations thérapeutiques, de la qualité et de la fiabilité des médicaments et enfin, de la promotion d'une utilisation rationnelle des médicaments, indiquent les organisateurs. Durant ce forum, plusieurs intervenants

sont attendus, à savoir pour l'Algérie, outre le Cnop, les représentants du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière ainsi que de la Sécurité sociale. Au niveau étranger, ceux de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne (UE), de la Banque mondiale (BM), de la Banque africaine de développement (BAD)... Des sociétés nationales et internationales, des organisations patronales nationales et internationales, des agences et des institutions gouvernementales et non gouvernementales ainsi que des Organisations non gouvernementales (ONG) internationales, devront également animer les travaux de cette importante rencontre. Créé en 1999 par le Conseil africain des ministres de la Santé à Yaoundé (Cameroun), le Forum pharmaceutique international a tenu sa première session en 2000 au Bénin. Sa dernière édition, la 17^e, a eu lieu en Tunisie.

Hani T.

Commémoration à Béjaïa des événements du 8 mai 1945

523 logements sociaux attribués hier par le wali

Le wali de Béjaïa, Mohamed Lhattab, a présidé, hier, la cérémonie commémorative du 72^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 dans la commune de Kherrata. D'abord, une halte et une minute de silence ont été observées à la mémoire des victimes de ces événements douloureux par la délégation de wilaya au niveau de la place Hinouz au lieu-dit «Chabet Lakhra» où des centaines de personnes furent exécutées et jetées dans un ravin. La délégation de wilaya a assisté à la levée des couleurs nationales et écouté l'hymne national sur la place où a eu lieu l'intervention et

un hommage du secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine et du wali. Le wali a présidé ensuite une cérémonie de remise des clés et d'attribution de 523 logement sociaux, dont 240 logements de type LPA et 258 logements de type logement public locatif (LPL). Il a écouté un exposé de l'entreprise Ozgüm sur le projet de réalisation d'une stèle commémorative en hommage aux victimes des massacres du 8 mai 1945. Il a également procédé à l'inauguration de l'EPSP réalisé au centre-ville de Kherrata au nom du martyr Akli Tadjmoudi. Le chef de l'exécutif a ordonné

au directeur de la santé d'équiper cette structure afin de permettre aux populations de la région de se soigner sur place. Le premier responsable de la wilaya a poursuivi son programme en rendant visite à deux moudjahidine, en l'occurrence Abdellah Hemmar dit Chaouche et Ali Messaouer et la veuve de chahid Fatma Khelaf épouse Belkacem Akkache à la cité Laoueder. Enfin, il a procédé à l'inauguration d'une stèle commémorative érigée au niveau Tala N'Tkentarth en hommage à 15 martyrs de la région.

Hocine Cherfa

Pétrole

L'accord de réduction pourrait être prolongé au-delà de 2017

■ Le ministre de l'Energie saoudien, Khalid Al-Falih, a déclaré hier à Kuala Lumpur (Malaisie), que le marché pétrolier s'équilibrait après des années d'offre excédentaire, soulignant qu'il s'attend à une extension de l'accord de réduction de la production de l'Opep au second semestre 2017 et peut-être au-delà.

Par Safia T.

«**A**u vu des consultations que j'ai eues avec les signataires de l'accord, je pense qu'il sera étendu à la seconde moitié de l'année et peut-être au-delà», a indiqué Al-Falih au sommet asiatique du pétrole et du gaz à Kuala Lumpur. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), la Russie et 10 autres pays non membres se sont engagés fin 2016 à réduire la production pétrolière de 1,8 million de barils par jour pendant six mois à compter du 1^{er} janvier 2017. Mais les stocks mondiaux restent élevés, ce qui contribue à ramener les prix du baril de brut en deçà des 50 dollars, ce qui nécessite un prolongement de l'accord jusqu'à la fin de l'année. «Je pense que le pire est désormais derrière nous (...). Nous devrions aider les marchés à être de plus en plus robustes», a soutenu le ministre. Al-Falih a dit également s'attendre à ce que la croissance de la demande mondiale soit proche de celle de l'an dernier. «La croissance de la demande en Chine devrait être sensiblement la même qu'en



2016 en raison d'un secteur des transports solide, tandis que celle en Inde devrait atteindre un record», a-t-il ajouté. Au cours des 25 prochaines années, la demande devrait essentiellement provenir d'Asie, le Vietnam et les Philippines devant intégrer dans cette période le Top 20 des plus grandes économies de la planète. A cette date, a ajouté Al-Falih, l'Asie devrait également représenter près des deux tiers de la demande mondiale de gaz. Les récentes baisses des prix

s'expliquent par la faiblesse de la demande et la maintenance des raffineries et par la croissance de la production de pays non-Opep, particulièrement les Etats-Unis. La production américaine a progressé de plus de 10% depuis la mi-2016, à 9,3 millions bbl, se rapprochant de celle de l'Arabie saoudite et de la Russie. Les pays membres de l'Opep se réuniront le 25 mai à Vienne pour décider de la prolongation de six mois de la production de pétrole.

Le Brent ouvre la semaine en-deçà de 50 dollars à Londres

Les prix remontaient la pente hier en cours d'échanges européens, les différentes déclarations sur un éventuel prolongement de l'accord de l'Opep et ses partenaires rassurent les marchés.

A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 49,11 dollars sur l'Intercontinental

Exchange (ICE) de Londres, en hausse d'un cent par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de juin cédait un cent à 46,21 dollars.

Les cours de l'or noir avaient plongé vendredi pour atteindre 46,64 dollars pour le Brent, au plus bas depuis plus de cinq mois, et 43,76 dollars pour le WTI, au plus bas depuis près de six mois, avant de rebondir, un mouvement qui peinait à se confirmer lundi.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires tentent de convaincre les marchés qu'ils étendront leur accord de baisse de la production au-delà du premier semestre 2017. «Le ministre saoudien de l'Energie (Khalid al-Falih) a déclaré que les baisses de production pourraient être étendues jusqu'à la fin de l'année. Mais avec la hausse du nombre de puits actifs aux Etats-Unis, les marchés attendent désormais que l'Opep intensifie ses baisses de production», a prévenu un analyste.

S. T./ agences

Mise en œuvre du nouveau modèle de croissance économique

La Banque mondiale veut soutenir l'Algérie

La Banque mondiale (BM) veut soutenir l'Algérie dans la mise en œuvre du nouveau modèle de croissance économique qui s'étalera jusqu'à l'horizon 2035, a affirmé à Alger un membre du Conseil d'administration de la Banque, qualifiant ce programme d'«ambitieux». «Notre visite en Algérie vise à connaître de près le pays et voir dans quelle mesure la Banque mondiale peut-elle y apporter son soutien. Le ministre

(algérien des Finances, Ndlr) nous a présenté plusieurs programmes dont le programme (de croissance) à l'horizon 2020-2035. C'est un programme ambitieux auquel nous voulons apporter notre soutien dans le cadre du partenariat stratégique qui relie l'Algérie et la Banque», a déclaré à la presse le porte-parole d'une délégation de la BM, Merza Hassan, à l'issue d'une audience avec le ministre des Finances

Hadji Babaammi. La délégation est composée de dix directeurs exécutifs membres du Conseil d'administration de la BM, représentant 100 pays parmi les 189 pays membres du Conseil. «Nous regardons la mise en œuvre de cet ambitieux programme avec beaucoup d'attention car beaucoup de pays, que nous représentons, peuvent tirer profit de cette expérience. Je pense, qu'avec les compétences dispo-

nibles au niveau du gouvernement (algérien), ce programme pourra être mis en œuvre en dépit des défis existants», a-t-il poursuivi. Il a avancé que la BM voulait faire profiter l'Algérie des expériences d'autres pays, notamment après les évolutions du marché pétrolier et le déséquilibre structurel constaté dans les revenus du pays. «Nous donnerons (à l'Algérie) tout l'appui nécessaire», a-t-il soutenu. «Nous

sommes à Alger pour rencontrer des autorités, comprendre les défis et le programme du développement du pays et voir l'intervention de la BM sur le terrain. C'est une délégation très importante puisqu'elle réunit dix membres du Conseil d'administration représentant 100 pays sur les 189 pays composant ce Conseil, avec une représentation assez variée: l'Amérique latine, l'Asie, l'Europe et l'Afrique Subsaharienne», a, de son côté, déclaré M^{me} Marie-Françoise Nelly, directrice exécutif à la BM. Elle a fait savoir que les membres de la délégation de la Banque considéraient l'Algérie comme étant un pays «très important» et qu'ils saluaient en particulier les efforts de l'Algérie pour contribuer au fonds de l'IDA (Agence internationale de développement) avec une participation algérienne de 25 millions de dollars. Pour sa part, M. Babaammi a souligné que la délégation de la BM a été informée lors de l'audience sur «le programme du gouvernement en matière de diversification économique, sur le nouveau modèle de croissance économique ainsi que sur la vision du gouvernement pour la mise en œuvre de ce programme à l'horizon 2035».

Salem K./APS

Commerce

Plus de 173 millions DA de transactions non facturées

Le bilan hebdomadaire du Ministère du Commerce relatif au contrôle du marché fait ressortir un montant de 173,77 millions de dinars de transactions commerciales non facturées durant la période allant du 23 au 29 avril où il a été enregistré 132 infractions. En matière de contrôle des pratiques commerciales et de lutte contre la spéculation, les services de contrôle ont effectué, durant la période allant du 23 au 29 avril, 9 447 interventions ayant permis la constatation d'un total de 173,776 millions de dinars de transactions commerciales non facturées et un profit illicite estimé à 40 022 dinars, outre la saisie de marchandises d'une

valeur de 20 500 dinars, indique un communiqué du ministère. Quelque 1 067 contraventions ont été enregistrées lors de ces interventions, outre 1 041 procès-verbaux dressés et 78 locaux commerciaux fermés, selon le même communiqué. Concernant la nature des contraventions enregistrées, il s'agit essentiellement du non affichage des prix et tarifs (459 contraventions) soit 43,02%, de non facturation (123) soit 12,37%, d'exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce (7,03%), d'application de prix non réglementaires (4,69%), d'opposition au contrôle (4,40%), de factures non conformes (2,06%) et de non

modification de l'inscription au registre de commerce (1,59%). Concernant le contrôle des marchandises, des services et de la répression de la fraude, les services de contrôle ont enregistré 10 130 interventions dans les différentes phases de distribution ayant induit le constat de 1 069 infractions, la rédaction de 1 041 procès verbaux de poursuite judiciaire avec fermeture administrative de 26 locaux commerciaux. Ces interventions ont permis la saisie de 8,362 tonnes marchandises non conformes ou impropres à la consommation, d'une valeur de 4,71 millions de dinars. S'agissant de la nature des infractions enregistrées, le

manque de propreté et d'hygiène vient en tête de liste avec 447 infractions (41,81 %), non conformités aux caractéristiques réglementaires (12,44 %), absence d'étiquetage (11,13 %), absence d'autocontrôle (6,83 %) et non respect de la chaîne de froid (4,96 %). Outre le montant de non facturation, le bilan hebdomadaire global lié aux mesures de contrôle, fait état de 19.577 interventions, 2.136 infractions et la saisie de produits d'une valeur de 4,73 millions de dinars ainsi que la rédaction de 2 082 procès de poursuite judiciaire avec fermeture de 104 locaux commerciaux.

R.E.

Bouira

4 000 millions DA pour le développement du réseau d'électricité

■ Une enveloppe financière de 4 000 millions DA a été consacrée pour le développement du réseau d'électricité dans la wilaya de Bouira durant la période allant de 2013 à 2016, selon les chiffres fournis par la Société de distribution du centre (SDC).

Par Lydia O.

« **U**n montant de 4 000 millions DA a été alloué pour le financement des opérations de développement du réseau électrique entre 2013 et 2016 », a expliqué le directeur de la SDC, Khaled Nacer, lors d'une rencontre avec les gros clients de l'entreprise organisée à la bibliothèque principale de la ville. Dans le rapport qu'il a présenté aux gros clients de la SDC, les sociétés industrielles, agricoles et les communes ainsi que les investisseurs notamment, M. Nacer a réaffirmé la détermination de l'entreprise à poursuivre ses efforts d'investissement dont une grande partie est déjà en cours de réalisation. « Parmi ces projets, il y a entre autres des actions de modernisation du pro-

cessus de télé-exploitation des réseaux, de restructuration de longs départs, la création de nouvelles structures d'accueil », a-t-il expliqué lors de cette rencontre. « Cet événement se veut un espace d'écoute et d'échanges permettant de mieux identifier les attentes de cette frange de la clientèle de la direction pour une meilleure prise en charge de leurs aspirations et de leurs préoccupations en matière d'accès à l'énergie et en matière de continuité et de qualité de service », a souligné le même responsable. M. Nacer a saisi cette occasion pour mettre l'accent sur l'intérêt tout particulier qu'accorde l'entreprise à ses gros clients de par le degré de leur participation croissante dans la génération du chiffre d'affaires de l'entreprise, puisque leur nombre est passé de 958 en 2013 à 1 106 fin 2016 pour l'élec-



PH. > D. R.

tricité, soit une évolution de 15% et de 126 à 173 pour la même période pour le gaz, soit une évolution de 40%, a-t-il détaillé. « L'intérêt que revêt cette clientèle est d'autant légitime au vu de

son impact en termes de création de l'emploi et de richesses en Algérie. Un intérêt qui s'inscrit en droite ligne avec les orientations données par les autorités publiques en matière d'encoura-

gement et de facilitation des investissements dans l'optique de diversifier l'économie nationale », a ajouté le directeur de la SDC de Bouira. Cette rencontre a permis aussi à la SDC de présenter la possibilité offerte à ses clients pour la réalisation de leur propre raccordement sous la supervision de l'entreprise de distribution ainsi que sur la panoplie de choix de tarification offerte aux gros clients et les avantages y afférents. Dans son intervention, M. Nacer a insisté également sur l'utilité pour les opérateurs économiques d'opter pour la compensation de l'énergie réactive dans une optique d'efficacité énergétique et pour éviter les effets préjudiciables de cette énergie sur le client et sur le distributeur. « Ce phénomène purement physique, accroît les chutes de tension dans les câbles, augmente les pertes et entraîne souvent des investissements supplémentaires, d'où l'intérêt de généraliser le dispositif de compensation », a expliqué l'orateur. L. O./APS

Oum El Bouaghi

L'actuelle saison agricole, la pire de ces deux dernières décennies

Des professionnels du secteur de l'agriculture de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont estimé, dimanche, que le déficit pluviométrique observé durant l'actuel exercice agricole, la campagne 2017, fait de cette saison « la pire » de ces deux dernières décennies. Des spécialistes et autres partenaires du secteur de l'agriculture ont révélé que la sécheresse observée au cours de la campagne 2016-2017 a fortement nui au secteur et a engendré l'inquiétude chez tous les acteurs du secteur agricole. Dans ce contexte, le directeur des services agricoles, Laâli Aiachi, a indiqué que les 210 000 hectares consacrés à la culture céréalière, au titre de la saison 2017, ont été grandement affaiblis par la sécheresse enregistrée depuis l'automne. Il a expliqué que durant cette période seulement 170 mm de pluie ont été enregistrés dans la région, ce qui

représente, a-t-il dit, moins de la moyenne des précipitations annuelles dans cette région qui varie entre 250 et 400 mm. Il a par ailleurs fait savoir qu'à l'ombre du déficit pluviométrique et des perturbations climatiques (forte chaleur le jour et baisse de température la nuit), le processus de germination a cessé au cours du printemps, chose qui a incité la majorité des agriculteurs qui désespéraient de voir la pluie tomber, à pallier le manque de fourrages en transformant des périmètres agricoles en pâturages. La baisse des eaux des puits, utilisées pour l'irrigation et l'élevage de bétail, reste « préoccupante » et constitue un véritable danger à venir, a-t-il ajouté. De son côté, le président de la Chambre d'agriculture, Khelifa Lakhdari, a qualifié l'actuelle saison agricole de « véritable catastrophe pour les producteurs et les éleveurs ». Ce même responsable a affirmé

que parmi les 29 communes de la wilaya, seules douze communes bénéficient actuellement d'aliments pour le bétail, ce qui laisse présager de graves problèmes de manque de fourrages durant les mois à venir qui se répercuteront sur le patrimoine animalier de la wilaya. Devant ce constat, M. Lakhdari a lancé un appel d'urgence à la tutelle pour qu'elle élargisse le champ de distribution d'aliments à tous les éleveurs de la wilaya afin de sauver le patrimoine animalier des dangers du manque de pâturages et de fourrages, n'écartant pas le fait que la wilaya d'Oum El Bouaghi sera bientôt déclarée « sinistrée » pour la saison agricole. La wilaya d'Oum El Bouaghi a réalisé, au titre de la saison agricole 2015-2016, une production céréalière de l'ordre de 2,2 millions de quintaux, a-t-on rappelé.

Hatem D.

Souk Ahras

Placement de 1 300 demandeurs d'emploi depuis janvier dernier

1 300 demandeurs d'emploi ont été recrutés dans la wilaya de Souk Ahras, au cours des quatre derniers mois, dans le cadre de différents dispositifs gérés par l'Agence de wilaya de l'emploi (Awem), a-t-on appris auprès du directeur de cet organisme, Abderezzak Maazouz. Pas moins de 1 006 placements ont été effectués dans le cadre du système classique ciblant des établissements économiques, 120 postes au titre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (Daip) et 194 autres ont concerné les Contrats de

travail aidé (CTA), a précisé le même responsable. Les placements réalisés dans le cadre du CTA durant cette période ont connu une hausse sensible à la faveur des facilitations et avantages accordés par l'Etat aux employeurs, notamment concernant la baisse des cotisations de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) et les incitations fiscales réservées à ce type de dispositif d'emploi, visant l'intégration des demandeurs d'emploi dans des établissements économiques et la promotion de l'emploi qui contri-

bueront au développement local et la diminution du taux de chômage, a-t-il souligné. Ces résultats ont été concrétisés grâce notamment aux visites effectuées sur le terrain par les services de l'Awem, dans les différentes entreprises économiques de la wilaya de Souk Ahras, celles activant dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture particulièrement pour actualiser les données et s'enquérir des besoins en matière de main-d'œuvre, selon la même source. Trois ateliers de formation sur les méthodes de rédaction d'un

curriculum vitae (CV) et les techniques de recherche d'un emploi et d'entretien professionnel, ont été organisés dans le cadre des conventions signées entre l'Awem, la direction de la formation professionnelle et l'université Mohamed-Cherif-Messaâdia, a-t-il fait savoir. Dans les détails, la même source a ajouté qu'au moins 969 jeunes entre étudiants et stagiaires de la formation professionnelle et demandeurs d'emploi sans qualification ont suivi des stages pratiques dans ces ateliers. Les services de l'Awem prévoient,

d'ici la fin du mois de décembre prochain, le placement de 5 000 demandeurs d'emploi dans le cadre de différentes formules de placement, a-t-on noté. Les mêmes services ont finalisé l'assainissement du dossier Daip, en collaboration avec la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) et la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos), en procédant à l'annulation de 150 placements dans le cadre du même dispositif, a ajouté la même source.

R. R.



Tunisie

Youssef Chahed, déjà sur la sellette

■ L'action du Chef du gouvernement est handicapée par la fragmentation de la classe politique. À vingt jours du début du mois de ramadhan, le pouvoir tunisien vit des moments difficiles. Au point que le président de la République, Béji Caïd Essebsi, a décidé de s'adresser aux Tunisiens lors d'un meeting organisé à Tunis dans huit jours.

Par Halim O.

Depuis le Palais des congrès, BCE tentera de reprendre la main comme il l'avait fait l'an dernier, quatre jours avant le commencement du ramadhan. En 2016, très raminagrobis, il avait constaté que le Chef du gouvernement Habib Essid ne pouvait plus continuer efficacement son action. Ce haut fonctionnaire, peu à l'aise avec la communication, connaissait pourtant l'appareil de l'État comme peu. Le sexagénaire fut remplacé par un quadra, «le moins mauvais» des ministres qu'il avait observés, lâchait BCE lors d'un petit déjeuner à Carthage. Neuf mois plus tard, le locataire de la Kasbah est de plus en plus isolé. Il est le septième Chef de gouvernement en poste depuis la révolution de 2011. Mais Chahed n'est pas le problème, il est le symptôme d'un monde politique en ébullition. La Constitution adoptée en janvier 2014 donne les pouvoirs à l'ARP (Assemblée des représentants du peuple), qui choisit le chef du gouvernement. Ce dernier ayant été proposé par le président de la République, sans soutien explicite de sa coalition parlementaire, il est fragilisé. Et les postulants sont nombreux. D'autant que les élections municipales auront lieu le 17 décembre 2017.

Crise économique, défiance et contestations

Depuis plus d'un mois, la Tunisie vit à l'heure des contestations. Grève générale au Kef, sit-in dans le Sud, revendications dans de nombreux gouvernorats,



Ph: DR

les demandes sont limpides : de l'emploi, du développement, des infrastructures. Face à cette nouvelle fronde, Youssef Chahed tente d'éteindre les départs de feu. Mais sa marge de manœuvre est plus qu'étroite. Financièrement, l'État n'a pas les moyens. 25 % de son budget 2017 seront financés par le recours à l'emprunt sur les marchés. Le dinar continue sa glissade (1 euro égale 2,7 dinars), le chômage affiche un taux national de 15,5% et ce sont près de 35% des jeunes qui sont touchés. En Tunisie, le chômeur ne perçoit pas d'indemnisation. La récente visite du FMI laisse entrevoir un versement futur des 2e et 3e tranches du prêt de 2,9 milliards de dollars contracté en mai 2016. Mais le conseil d'administration du FMI (réunion fin juin) attend le lancement des réformes promises par le pouvoir tunisien.

Le parti du président en lambeaux

Ce qui fut une superbe machine électorale conçue sur mesure pour Béji Caïd Essebsi n'est plus qu'un tas de rancœurs, de coups bas et autres petits meurtres entre ex-amis. Telle est la Nidaa Tounes en 2017. Une fois BCE élu président de la République, le parti comptait 86 députés (sur 217). Deux ans plus tard, ils ne sont plus que 67 (un chiffre qui varie en fonction du mercato parlementaire). Le fils de BCE, Hafedh, a pris la direction de Nidaa de façon cavalière, entraînant une scission au sein du parti. Résultat : au Parlement, Nidaa Tounes n'est plus un réel appui pour Youssef Chahed. Et les islamistes d'Ennahdha, membre de la coalition avec 69 députés, ont repris un discret mais réel leadership. Face à ces

deux partis, aucun autre n'est en mesure de former une opposition cohérente, Chahed ne peut rien. Il a déjà procédé à plusieurs mini-ajustements. Le ministre des Affaires religieuses avait été remercié après des propos peu amènes sur l'Arabie saoudite. Puis le ministre de la Fonction publique, sur le point de démissionner, fut limogé et non remplacé. Récemment, Néji Jalloul a pris la porte un dimanche soir par voie de communiqué. À la tête de l'Éducation nationale depuis plus de deux ans, il s'était mis à dos le syndicat UGTT, sans que rien ne peut se faire dans ce ministère. Figure de Nidaa Tounes, Jalloul était en sursis depuis plusieurs mois. Quant à Lamia Zribi, ministre des Finances, on lui fait porter le chapeau de la dégringolade du

dinar, chute qu'elle aurait accélérée par ses déclarations dans les médias. Ce qui est erroné. Depuis, Jalloul se répand dans les médias, indiquant que l'UGTT a obtenu sa peau et que Nidaa Tounes ne l'avait pas soutenue. Ce qui est exact. Le chef du gouvernement jongle avec la petite politique politicienne, le désarroi d'une grande partie de la population et une présidence de la République qui bruisse de rumeurs à son égard. À vingt jours du ramadan, Chahed vit-il ses derniers jours à la Kasbah ? La réponse ne viendra pas de l'ARP, mais de Carthage. Au palais présidentiel. Mais nommer un nouveau chef de gouvernement n'aurait guère de sens. Chahed n'est pas le problème, «c'est le climat politique qui est étouffant», selon un de ses quelques soutiens.

H.O. / agences

Sahara occidental

Le Parlement des Asturies appelle les entreprises à se conformer à l'arrêt de la CJUE

Le parlement des Asturies (nord de l'Espagne) a appelé les entreprises européennes à se conformer à l'arrêt de la cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui stipule que l'accord commercial entre le Maroc et l'UE n'est pas applicable au Sahara occidental. Cette institution asturienne élue a, dans une déclaration institutionnelle approuvée en sessions plénières, appelé les entreprises européennes à se conformer à la décision de la cour de justice de l'UE et de cesser toutes les activités qui peuvent favoriser la perpétuation de l'occupation marocaine du Sahara occidental et l'exploitation de ses ressources naturelles. Le président de ce parlement, Pedro Sanjurjo qui a lu le texte de la déclaration a rappelé que «la CJUE a dans son arrêt, signifié que le Sahara occidental ne fait pas partie du Maroc et ce dernier n'a aucune souveraineté sur ce territoire et par conséquent»,

ajoutant qu'«aucun accord commercial entre l'Union européenne et le Maroc n'est applicable sur ce territoire». Le texte approuvé souligne également que «l'on ne peut établir aucune activité commerciale ou d'exportation des ressources naturelles du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui», et par conséquent, a-t-on ajouté «ce jugement est exécutoire par les autorités européennes et de l'Etat espagnol». Rappelant qu'en 1975, l'Espagne avait mis fin à sa présence sur le territoire du Sahara occidental, laissant le processus de décolonisation qui avait déjà été initié dans le cadre de l'ONU inachevé, le Parlement asturien indique que «l'Etat espagnol a une responsabilité historique, juridique et morale envers le peuple sahraoui et exprime par ailleurs, sa préoccupation face à l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental par les entreprises européennes». «Cette

question est en contradiction avec le droit international et européen», a-t-on souligné dans le même document avant de mettre en garde «contre l'illégalité de toute activité commerciale sur ce territoire sans le consentement du peuple sahraoui». Réitérant sa solidarité avec la cause du peuple sahraoui, cette institution élue a rappelé que la société asturienne a passé des années à demander une «solution politique juste, durable et mutuellement acceptable par le biais d'un référendum d'autodétermination pour mettre fin au conflit du Sahara occidental». Une série de régions et de communes espagnoles ont au cours des dernières semaines adopté des résolutions et des motions exigeant le respect du jugement du 21 décembre 2016 de la cour de justice de l'UE. Ce jugement a mis un terme à l'inclusion du Sahara occidental dans les accords commerciaux UE-Maroc, car le territoire est

séparé et distinct du Maroc. La dernière assemblée régionale espagnole à avoir adopté une telle déclaration était celle de la Cantabrie le 3 mai 2017 succédant à celle de Galice le 25 avril et à d'autres comme celle du pays Basques le 3 mars, l'Estrémadure le 23 mars, les îles Baléares le 28 mars, d'Aragon le 30 mars et la Catalogne le 5 avril dernier. D'autres assemblées municipales espagnoles ont également adopté des déclarations similaires exigeant le respect de l'arrêt de la CJUE et appelant les entreprises européennes et espagnoles à se conformer au droit international et européen. Ces assemblées ont également demandé dans leurs diverses déclarations l'application des résolutions internationales devant aboutir à la tenue d'un référendum d'autodétermination afin que le peuple sahraoui puisse décider librement et démocratiquement de son avenir.

Souad F. / APS



Egypte

Nouvelle peine de prison à vie pour le chef des Frères musulmans

■ Le chef de la confrérie des Frères musulmans en Egypte, Mohamed Badie, a écopé, hier, d'une nouvelle peine de prison à vie pour avoir «planifié des attaques contre l'Etat», ont indiqué des responsables judiciaires.

Par Rosa D.

Le chef de la confrérie était jugé une nouvelle fois en première instance, après l'annulation d'un premier procès où il avait écopé de la peine de mort pour avoir établi en 2013 un «centre d'opérations» en vue de «préparer des attaques contre l'Etat». Après la destitution par l'armée en 2013 du président Mohamed Morsi, issu des Frères musulmans, des centaines de ses partisans ont été condamnés à mort ou à de lourdes peines de prison. En avril 2015, M. Badie et 13 autres personnes avaient été condamnés à la peine de mort, tandis que 34 autres avaient écopé de la prison à vie, soit 25 années de détention. Ils étaient accusés d'avoir établi un «centre d'opérations» en vue de «préparer des attaques contre l'Etat», au moment où les partisans de M. Morsi observaient un immense



sit-in au Caire sur la place Rabaa al-Adawiya. Ce rassemblement avait été dispersé le 14 août 2013 et plus de 700 manifestants ont été tués par les forces de l'ordre.

La Cour de cassation, qui observe uniquement les appels des condamnés se trouvant derrière les barreaux, a annulé les condamnations de 37 détenus et ordonné un nouveau procès dans cette affaire. C'est au terme de ce nouveau procès qu'une

cour criminelle a condamné hier M. Badie et deux autres personnes à la prison à vie, ont indiqué deux responsables du tribunal. Par ailleurs, 13 co-accusés ont écopé de cinq ans de prison, dont Mohamed Soltan, un jeune citoyen égypto-américain expul-

sé en mai 2015 vers les Etats-Unis, et son père, Salah Soltan, actuellement en détention, a indiqué un avocat des accusés, Abdel Moneim Abdel Maqsooud, cité par l'AFP. La cour a également acquitté 21 personnes dans cette affaire, dont Gehad Haddad, un ancien porte-parole du parti des Frères musulmans, ont précisé M. Abdel Maqsooud et les responsables du tribunal. Les condamnés peuvent encore interjeter appel. M. Badie, qui comparait dans un grand nombre de procès, a déjà été condamné à plusieurs reprises à la peine de mort ou à la prison à vie. Il avait écopé de la peine capitale dans trois procès, mais la Cour de cassation a annulé ces verdicts et ordonné de nouveaux jugements. Ces derniers mois, la Cour de cassation a annulé des centaines de peines capitales, notamment certaines prononcées à l'encontre de M. Morsi, de M. Badie et d'autres dirigeants de la confrérie.

R. D.



Points chauds

Transformation

Par Fouzia Mahmoudi

En France, peu de suspense subsistait au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle quant à savoir qui porterait le scrutin du second tour et deviendrait ainsi le prochain président des Français. Il ne faisait aucun doute qu'Emmanuel Macron sortirait vainqueur face à Marine Le Pen, qui malgré un bon score au premier tour était destinée à perdre dimanche dernier. Pourtant, une interrogation était dans tous les esprits et sur toutes les lèvres : quel serait le score du Front national ? L'enjeu pour la plupart des observateurs et des personnalités politiques était ainsi de voir quelle mobilisation Marine Le Pen arriverait à susciter et si au-delà de ses sympathisants et partisans, beaucoup d'électeurs français allaient faire le choix de la choisir à Emmanuel Macron. Dans les médias européens, car cette élection était suivie de très près par l'ensemble des pays de l'UE, l'on estimait que si la présidente du FN dépassait les 40% cela enverrait un signal très négatif à l'Union européenne et à ses constituants. Heureusement pour eux, ils ont eu le résultat attendu avec un score jugé médiocre pour Marine Le Pen qui a terminé son odyssée électorale avec 33,9%. Néanmoins, la candidate malheureuse a tenté de rester positive tout en accentuant le besoin de changements au sein de son mouvement. «Par ce résultat historique et massif, les Français ont fait de l'alliance des patriotes la première force d'opposition», a-t-elle ainsi assuré quelques minutes dimanche soir après l'annonce des premiers résultats. «Le premier tour a entériné une décomposition majeure de la vie politique française par l'élimination des partis anciens», a-t-elle dit dans une allusion au Parti socialiste et aux Républicains, dont les candidats ont été évincés le 23 avril. «Ce second tour organise une recomposition politique de grande ampleur autour du clivage entre les patriotes et les mondialistes», a-t-elle ajouté. «Le Front national, qui s'est engagé dans une stratégie d'alliances, doit lui aussi profondément se renouveler, afin d'être à la hauteur de cette opportunité historique et des attentes des Français. Je proposerai donc d'engager une transformation profonde de notre mouvement afin de constituer une nouvelle force politique que de nombreux Français appellent de leurs vœux». La présidente en congé du FN n'a pas donné de précision sur la forme que prendrait son parti à l'issue de cette «transformation». Reste à savoir désormais comment Marine Le Pen compte accommoder ses partisans les plus anciens avec ceux qu'elle appelle de ses vœux, car pour attirer plus, son mouvement risque de devoir «dédiaboliser» à un niveau qui pourrait bien rebouter ceux qui l'ont rejoint il y a des années et qui pourraient ne plus se retrouver dans la volonté d'ouverture de sa présidente.

F. M.

Afghanistan

Malgré la mort de son chef, l'EI continue de se battre

La mort du chef du groupe État islamique en Afghanistan accorde un nouveau point aux Américains qui ont juré de se débarrasser de l'EI en 2017, mais sans changer l'organisation du groupe qui continue de se battre sur le terrain.

Le gouvernement afghan et l'armée américaine ont confirmé dimanche soir la mort, le 27 avril, d'Abdul Hasib, chef de l'El-Khorasan, branche locale du groupe jihadiste lors d'une opération conjointe dans le Nangarhar (est) où le groupe est apparu en 2015.

L'homme avait pris le commandement du groupe en juillet 2016 à la mort de son prédécesseur Hafiz Saeed, lui-même tué dans un bombardement américain, explique à l'AFP l'analyste Ahmad Saeedi. «Abdul Hasib avait alors été nommé le chef de l'El-Khorasan».

Pour lui, «Hasib était une figure obscure, inconnue de la population, dont aucune photo n'a jamais circulé. Sa mort ne fera aucune différence, un autre commandant va être désigné», estime-t-il.

Le Pentagone a affirmé que «plusieurs autres responsables de haut rang de l'EI ont également été tués ainsi que 35 combattants», au cours de ce raid dans le sud de la province de Nangarhar, à la frontière avec le Pakistan. Deux soldats américains avaient également été tués

dans l'opération. Dès dimanche, le patron des forces américaines à Kaboul, le général John Nicholson, s'est félicité d'un «nouveau pas important dans notre campagne résolue pour anéantir l'EI-K en 2017».

«Nous estimons que plus de 500 combattants ont été tués depuis début mars», a affirmé hier à l'AFP le capitaine Bill Salvin, au QG des forces américaines à Kaboul. «Les combats continuent dans le sud du Nangarhar et le campement de l'Emir (décédé) à Mohmand est toujours lourdement défendu», a-t-il reconnu.

L'armée américaine a pourtant largué le 13 avril, à la demande du général Nicholson, la plus puissante bombe conventionnelle de son arsenal sur des positions de l'EI dans le district d'Achin, faisant selon son bilan 96 tués parmi les jihadistes. La méga-bombe GBU-43 a visé un vaste réseau de grottes et de tunnels, sans anéantir la résistance des jihadistes.

«La raison pour laquelle nous n'avons pas bombardé le campement de l'émir et avons lancé un assaut terrestre le 27 avril, c'est qu'il y avait des femmes et des enfants sur place. L'assaut nous permettait de les distinguer des combattants et d'éviter les victimes civiles», justifie le capitaine Salvin. L'EI est apparu en Afghanistan début 2015 dans le Nangarhar. Le groupe s'est éten-

du à la province voisine de Kunar sans vraiment réussir à essayer ailleurs dans le pays, malgré de sanglants attentats perpétrés depuis juillet 2016 jusqu'au cœur de la capitale, Kaboul.

Ses effectifs qui ont culminé à près de 3 000 hommes, selon les Américains, seraient aujourd'hui inférieurs à un millier du fait des offensives américaines de l'été dernier et, de nouveau, depuis début mars. Ce qui n'empêche que les combats sont toujours intenses sur le terrain.

«Des dizaines de combattants de Daech (acronyme arabe de l'EI, NDLR) ont été tués dans l'est, mais ça n'a pas amélioré la sécurité de l'Afghanistan. Au contraire, le groupe s'est enhardi et représente une menace non seulement pour le pays mais pour le reste du monde», remarque Ahmad Saeedi.

Selon un observateur kabouli, Abdul Hasib était comme nombre des combattants de l'EI en Afghanistan un transfuge des talibans, dont il fut un commandant avant de rejoindre l'El-Khorasan «moyennant quelques incitations financières».

L'EI a la réputation de mieux payer ses combattants que les talibans, jusqu'à 600 et même 1 000 dollars par mois contre moins de la moitié chez les talibans, qui reste pourtant de loin le groupe insurgé le plus puissant du pays.



Festival culturel européen d'Alger

Lemma Becharia et Thérèse Henry en ouverture

■ Des concerts, des conférences-débats et des expositions sont au programme de la dix-huitième édition du Festival culturel européen d'Alger. Cette manifestation culturelle et artistique débutera à partir de mercredi et se poursuivra jusqu'au 24 mai courant. Les villes concernées par ce rendez-vous artistique sont Alger et Béjaïa.



Par Par Abia Selles

Le Festival culturel européen d'Alger revient cette année avec un programme qui varie entre les spectacles musicaux, les rencontres-débats, les ateliers de formation et les expositions de photos. En effet, au fil des années, ce rendez-vous culturel renforce les liens entre les deux rives de la Méditerranée à

travers des échanges culturels de haute facture. Les activités qui s'inscrivent dans le cadre de ce Festival débuteront mercredi soir dans les deux villes concernées : Alger et Béjaïa.

La dix-huitième édition du Festival européen d'Alger sera ouverte, à Alger (salle Ibn Zeydoun) avec un spectacle animé par Lemma Becharia et Thérèse Henry. Il s'agit d'une soirée de jazz au féminin où se



mêlent des mélodies anciennes avec des sonorités modernes. Dans le cadre du même événement, un spectacle musical est prévu au théâtre Abdelmalek Bouguermouh de Béjaïa avec le groupe hollandais de funk «Jungle by Night».

Deux expositions s'étaleront jusqu'au 24 mai et auront la

tâche de clôturer le Festival. Il s'agit de «Swedish Fashion and Design stories» et «Miguel de Cervantès ou le désir de vivre». La première exposition qui se tiendra au niveau du hall de la salle Ibn Zeydoun donne un aperçu des tendances de ces 15 dernières années. Réalisée par José Manuel Navia, la deuxième exposition sera organisée au niveau de la Filmathèque Zinet.

Des ateliers de formation destinés aux différentes tranches d'âge sont prévus au niveau de la salle «Frantz Fanon». Le premier atelier intitulé «Processus de design collectifs» est animé par le collectif suédois «Design Lab S». Le public ciblé dans le deuxième atelier sont les personnes âgées de 16 à 30 ans, qui aiment écrire et qui souhaitent progresser dans leur écriture. Les textes écrits seront soumis à l'animateur et aux autres membres de l'atelier.

Les thèmes retenus pour les deux séances sont les suivants: «La Méditerranée, barrière ou berceau?» Le sentiment algérien

dans un monde globalisé» et «Qu'est-ce qu'être jeune en Algérie en 2017?» Cette même salle abrite une conférence intitulée «Le pouvoir des mots: dépossession et réappropriation» de Pierre-Yves Robert. L'entrée à toutes les activités du Festival est libre, affirment les organisateurs. Il est à noter que la dix-huitième édition du Festival européen d'Alger n'a pas connu une forte participation étrangère. A. S.

Rendez-vous culturels

Opéra d'Alger

Jusqu'au 22 mai

L'exposition «La culture assaillie», organisée par l'Ambassade des Pays-Bas en Algérie, en collaboration avec le Musée National du Bardo, Galerie Baya du palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 20 mai :

Exposition «Dhikr Pictural» de l'artiste peintre Anissa Berkane.

Musée public national du Bardo (rue Franklin-Roosevelt, Alger)

Jusqu'au 22 mai :

L'ambassade du royaume des Pays-Bas en Algérie organise l'exposition de photographie «Culture assaillie», illustrant l'état des lieux, des monuments, sites et manuscrits ayant une valeur patrimoniale mondiale, qui se trouvaient dans le passé et qui se trouvent toujours en danger à cause des conflits.

Galerie Mohammed-Racim (5, Avenue Pasteur, Alger-Centre)

Jusqu'au 11 mai :

Exposition de l'artiste peintre Nouredine Chegrane.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Alger)

Jusqu'au 30 mai :

Exposition de l'artiste calligraphe Salah El Megbed intitulée «Perles en lettres».

Jusqu'au 12 mai :

«We Love Cinema», événement dédié aux cinéphiles Salle Ibn Zeydoun Du 10 au 24 mai :

Festival culturel européen d'Alger 10 mai :

Concert d'ouverture animé par Lemma Bacharia et Thérèse Henry

Du 10 au 24 mai :

L'exposition «Swedish Fashion and Design stories» donne un aperçu des tendances de ces 15 dernières années

Opéra d'Alger

12 mai :

Lila Borsali anime un spectacle de musique andalouse intitulé «Errances - Taddallout Fil Bouldene»

Colloque sur l'adaptation au cinéma des œuvres de Mouloud Mammeri

Oran abrite l'évènement

Un colloque sur l'œuvre de l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri (1917/1989) à travers ses romans adaptés au cinéma, se tiendra les samedi et dimanche prochains au théâtre régional d'Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Placé sous le thème «L'œuvre mammérienne revisitée à l'aune du 7^e art», un panel d'universitaires et de professionnels du cinéma national prendra part à cette manifestation, a-t-on indiqué.

Ce colloque s'inscrit dans le cadre de la manifestation marquant le centenaire de la naissance de l'écrivain et chercheur Mouloud Mammeri, organisée par le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA) et placé sous le haut patronage du président de la République.

La manifestation vise, selon ses organisateurs, à disséquer les rapports entre la littérature et le cinéma, une longue suite de querelles et de malentendus : la littérature exi-

geant du cinéma une scrupuleuse fidélité alors que le cinéma se réclame libre d'adapter les œuvres à son propre langage.

Mouloud Mammeri, dont le roman «L'Opium et le béton» a été adapté à l'écran par Ahmed Rachedi, affirmait qu'il n'attendait pas une translation fidèle, les choses ne pouvant se dire que différemment au cinéma estimant toutefois que Rachedi a suivi très fidèlement le roman, souligne-t-on.

En Algérie, des œuvres textuelles adaptées à l'écran sont rares, constatent les organisateurs qui estiment, par ailleurs, qu'il est peut-être temps de faire table rase des clichés tenaces concernant les rapports entre littérature et cinéma et d'abolir la frontière entre les arts.

Au HCA, on souligne que ce colloque est une tentative pour défaire les approches trop spécialisées de la littérature ou du cinéma, en favorisant les rencontres et les métissages, en hommage à Mouloud Mammeri.

Plusieurs thématiques ont été retenues pour ce colloque, entre autres «Entre littérature et cinéma, quels rapports? Quelles interactions? Quelles affinités électives?», «L'adaptation cinématographique: fidélité ou trahison? Ressemblance ou différence?», «Quand peut-on parler d'adaptation réussie?» et «L'expérience algérienne dans le domaine de l'adaptation».

Par ailleurs, au niveau de la Cinémathèque d'Oran, il est prévu la projection de «Da L'Mouloud», un documentaire consacré à l'œuvre et à la vie de l'auteur de «La colline oubliée», réalisé par Ali Mouzaoui, et «L'aube des damnés» d'Ahmed Rachedi. Les deux réalisateurs animeront des débats avec le public à l'issue de la projection.

Il est à noter que ce colloque est organisé, avec la collaboration de la wilaya d'Oran et l'association «Numidia d'Oran».

F. H.

14^e Festival de ciné africain de Tanger

Deux œuvres algériennes primées

Les cinéastes algériens Djamel Kerker et Damien Ounouri ont reçu respectivement le Prix du meilleur documentaire et la «mention spéciale du jury» du 14^e Festival de ciné africain de Tanger (Fcat), annoncent les organisateurs sur leur site Internet. Djamel Kerker s'est vu attribuer le Prix du meilleur documentaire pour son film «Atlatl», alors que le Franco-algérien Damien Ounouri avait reçu une mention spéciale du jury de

la catégorie court-métrage pour «Kindil El Bahr». Dans la catégorie long métrage de fiction, le grand prix du festival est revenu au réalisateur sénégalais Alain Gomis pour son film «Félicité». Sorti en 2016, le documentaire «Atlatl» revient sur la violence terroriste qu'a connue l'Algérie dans les années 1990, restituant ainsi une partie de l'histoire contemporaine du pays. Le court-métrage «Kindil el bahr» (2016), basé sur un scénario coécrit par

le réalisateur et la comédienne algérienne Adila Bendimred, évoque la condition de la femme à travers l'histoire de Nafissa, battue à mort par un groupe d'hommes sur une plage. Le film a récemment été distingué du prix du meilleur réalisateur et celui du public au 6^e Festival du film africain de Louxor (Egypte) ainsi que du prix du meilleur court-métrage au 22^e Festival Regards sur le cinéma du monde à Paris. Le

Fcat est un festival indépendant fondé par des organisations non gouvernementales qui vise à promouvoir et vulgariser le cinéma africain auprès du public hispanophone pour une meilleure compréhension entre les peuples. Le festival œuvre également pour offrir un cadre favorable aux échanges entre professionnels du cinéma et pour faciliter la distribution du cinéma africain.

R. C.



Coup-franc direct

Honte à vous !

Par Mahfoud M.

Le CS Constantine a décidé d'accueillir ses adversaires pour les matchs restants du championnat de Ligue 1 Mobilis au petit stade Benabdelmalek et a obtenu l'autorisation de le faire de la LFP qui a homologué ce petit stade, malgré le fait que la ville de Constantine dispose d'un grand stade qui est celui du chahid Hamlaoui (ex-17-Juin). Les visées des Sanafirs sont claires, à savoir de faire pression sur les équipes qu'ils recevront pour les battre facilement, alors qu'ils considèrent que cela est devenu difficile pour eux de l'emporter dans le grand stade de Hamlaoui qui selon eux avantage les équipes visiteuses. Honte donc aux dirigeants du CSC qui ont tout oublié de la sportivité et du fair-play et qui souhaitent l'emporter à tout prix. Pour eux, seul le résultat importe, même s'ils doivent faire une pression extra-sportive sur l'adversaire, puisque c'est cela le but en choisissant un aussi petit stade qui ne convient pas aux matchs entre clubs professionnels. Pourtant, ce club avait créé une louable tradition en accueillant à chaque intersaison une grande équipe européenne qu'elle jouait en amical au stade... Hamlaoui. Pourquoi donc ce changement de cap et cette décision de devenir comme les autres clubs, à l'instar du CAB qui a choisi Sefouhi au lieu du stade du 1^{er} Novembre, et de chercher donc les trois points quoi qu'il en soit. Il est clair que les clubs algériens sont condamnés à rester des amateurs même avec l'avènement du professionnalisme de façade. M. M.

Grand prix de la ville d'Oran de cyclisme La 23^e édition vendredi et samedi

LA 23^e édition du grand prix cycliste de la ville d'Oran aura lieu vendredi et samedi prochains à Oran, a-t-on appris dimanche auprès de la ligue oranaise de cyclisme. Cette manifestation sportive de la petite reine, organisée par la ligue de wilaya de cyclisme en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, verra la participation de plus de 120 coureurs juniors et seniors

de 15 clubs cyclistes du pays. Ce grand prix se jouera en deux étapes, la première aura lieu vendredi sur le circuit fermé du boulevard de l'ALN (ex-Front de mer) de 4,8 kilomètres à boucler en 15 tours pour les juniors et 18 pour les seniors. La seconde étape est prévue samedi à Hai Es-Sedikia sur un circuit fermé de 4,1 km à parcourir 17 fois pour les juniors et 20 pour les seniors.

Voile/Régate internationale d'Agadir (optimist) L'EN a engagé sept athlètes

SEPT VÉLIPLANCHISTES de la série «Optimist» s'envoleront dimanche pour Agadir (Maroc) pour participer à une régate internationale, prévue du 8 au 12 mai, a indiqué dimanche, la Fédération algérienne de voile (FAV). Six garçons sont engagés, à savoir Lazreg Mohamed, Bouhadi Walid, Djahdou Abdelhak, El Ghobrini Merouane, Bendjaoui Oussama et Dermichi Abderahmane. La gent féminine

quant à elle est représentée par Boudjatite Serine. «Les sélectionnés ont été retenus par rapport à leur classement général lors de la saison précédente», a précisé la FAV. Cette participation entre dans le cadre de la préparation pour les championnats d'Afrique 2017, prévus fin juin prochain en Egypte, explique la FAV. «La sélection nationale sera conduite par l'entraîneur Dahah Ghali», a ajouté la même source.

Athlétisme/Lancer de poids Yesli bat un record, 21 ans après

LA LANCEUSE algérienne Ouidad Yesli, sociétaire de la JSM Ben Aknoun, a battu samedi à Alger un record national au lancer de poids, vieux de plus de 21 ans. L'ancien record de 12,11 mètres était détenu par Baya Rahouli depuis le 2 mai 1996 et Yesli l'a battu avec un jet

à 12,48 mètres, lors de la journée mondiale U18, organisée par la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), au SATO du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). La jeune lanceuse a établi ce nouveau record avec un poids de 4 kg.

Mondiaux-2017 d'athlétisme

Tabti, Bouchicha, Aboud et Laameuche se préparent en France

Les athlètes algériens Bilal Tabti, Hicham Bouchicha, Rabah Aboud et El Hadi Laameuche entameront jeudi un stage à Font-Romeu en France, en prévision des prochaines échéances internationales, rapporte dimanche le site de la

Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Actuellement en regroupement au Centre olympique de préparation de Sétif avec la sélection nationale du demi-fond jusqu'à mercredi prochain, ces athlètes entameront la compétition

le 28 mai, selon leur entraîneur Abdelkrim El Amri.

«Le plus important pour ce groupe reste les mondiaux de Londres pour lesquels il faut se qualifier et par la suite se préparer en conséquence», a indiqué El Amri au site de l'instance fédé-

Ligue 1 Mobilis (25^e journée) L'USMA rate l'occasion de se rapprocher de la tête

■ La formation de l'USM Alger a raté une belle occasion de se rapprocher de la tête du classement général et de disputer à fond cette deuxième place qui le qualifiera à la Ligue des champions la saison prochaine, après avoir été contraint au nul lors du derby algérois face à l'USM El Harrach, au stade du 5-Juillet d'Alger.

Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir étaient même menés au score puisque Younes avait ouvert la marque à la 20' surprenant le portier Zemmamouche. Les assauts des coéquipiers de Koudri ne changeront ensuite rien à la situation et l'équipe de Soustara terminera la première période en étant menée au score. En seconde mi-temps, les Rouge et Noir tenteront le tout pour le tout et se donneront à fond pour tenter de revenir au score. C'est ainsi qu'ils réussiront à égaliser à la 57' par l'intermédiaire du vétéran Meftah qui inscrit à l'occasion son huitième but de la saison, ce qui est une excellente chose pour un défenseur. Les Usmistes ont continué à pousser sans pour autant pouvoir ajouter un second but, synonyme de victoire et le match se termine sur ce score de parité qui n'arrange pas les affaires de l'USMA qui rate la troisième place et se trouve cantonné dans cette quatrième place. Dans l'autre match décalé de la



L'USMA a raté le coche

25^e journée, le Nasr d'Husseindéy a réussi à prendre les trois points du succès en l'emportant sur la JS Saoura sur le score de (3/2) au stade du 20-Août 55 d'Alger. Ce fut un match très disputé surtout que les deux formations s'entrechoquaient, toutes deux, l'emporter pour se rapprocher du podium. Les Sang et Or avaient ouvert la marque à la 10' grâce à une tête de Gacemi. Toutefois, les Sudistes égaliseront à la 30' par Hamia sur deux temps, après avoir raté son penalty une première fois mais en trompant ensuite le portier Doukha en reprenant la balle d'une tête à bout portant. Les gars de Béchar ajouteront même un

deuxième but à la 39' par l'intermédiaire de Merbah. Les Sang et Or qui récusent d'abdiquer sont revenus à la marque par Herida qui d'un geste acrobatique (coup de ciseaux) rétablit les pendules à l'heure. Le Nasria réussira ensuite à obtenir un penalty dans les temps morts et qui sera transformé par Gacemi qui signe le doublé et qui s'était fait justice lui-même étant donné que c'était lui qui avait été fauché dans la surface de réparation. Les Sang et Or et grâce à ce succès grimpe à la cinquième place tandis que la Soura pointe à la septième place avec 36 points.

M. M.

26^e journée

CSC-MCA aura lieu au stade Ben Abdelmalek

Le match CS Constantine - MC Alger, comptant pour la 26^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football se jouera au stade Ben Abdelmalek le mercredi 17 mai à 16h00, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Les dirigeants du CSC ont déposé une deman-

de de changement de domiciliation en raison des «dépenses liées à l'organisation d'un match au stade Chahid-Hamlaoui qui se vide en cette fin de saison» suite aux résultats en dents de scie enregistrés par les «Sanafir». La date du derby algérois CR Belouizdad-NA Hussein-Dey a fait l'objet d'une énième

modification en l'espace de 24 heures. Fixé initialement au vendredi 12 mai, ce match a été avancé au jeudi 11 mai avant d'être reprogrammé au dimanche 14 mai au stade du 5-Juillet (17h45). Cette 26^e journée du championnat se déroulera en cinq jours, les 12, 13, 14, 15 et 17 mai.

Volley-ball/NR Bordj Bou-Arréridj

Le président Kherisset aux anges

Le NR Bordj Bou-Arréridj s'est adjugé, pour la 4^e année consécutive, la Coupe et le championnat d'Algérie de volley-ball (seniors-messieurs) réussissant l'objectif fixé par les dirigeants du club avant l'entame de la saison. «On est tous fiers d'avoir réussi cet exploit de garder nos titres. C'est un défi relevé. Cela n'a pas été facile car nous étions devenus l'équipe à battre mais grâce aux efforts de tous on a réussi notre objectif tracé avant le début de la saison, à savoir garder nos deux titres», a confié le président du club Djamel Kherisset. Et d'ajouter : «On va continuer sur cette lan-

cée pour faire encore mieux la saison prochaine et on tient à dédier ce titre à toute la ville de Bordj et à tous ceux qui ont participé à cet exploit et nous ont soutenus à commencer par les autorités locales jusqu'aux supporters qui ont été derrière nous». De son côté, l'entraîneur Abdelbaki Daif n'en finit pas de savourer cet énième exploit : «Le plus difficile n'est pas d'atteindre le sommet mais d'y rester. C'était une fin de saison très harassante, où nous avons joué le titre et la coupe en une semaine d'intervalle. Dieu merci on a atteint notre objectif, car on s'était bien préparé pour ce chal-

lenge lors du championnat d'Afrique des clubs en Tunisie qui a permis au groupe de hisser son niveau de jeu en se mesurant aux meilleures formations africaines. Maintenant on va savourer notre labeur pour mieux repartir la saison prochaine». A noter que la formation des Bibans, en battant samedi l'OMK el Milia par 3 sets à 0 en finale à Blida, a réussi à s'adjuger sa 8^{ème} coupe d'Algérie, après avoir également remporté son cinquième championnat de son histoire une semaine plus tôt, confirmant sa suprématie sur le volley-ball national lors de ces dernières années.

Diamond League, Bilal Tabti sera de la partie pour aller chercher une performance sur le 3000 m steeple, alors que ses coéquipiers Bouchicha et Aboud seront alignés au meeting de Bilbao le 9 juin.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Amizour/ Béjaïa

Des habitants de Merdj Ouamane bloquent la mairie

DES HABITANTS de Merdj Ouamane et d'Azrou N'bechar ont bloqué, hier, le siège de l'APC d'Amizour pour exprimer leur colère quant aux mauvaises conditions de vie dans lesquelles ils évoluent depuis des lustres. Ils réclament l'aménagement d'un cimetière, la réalisation de l'éclairage public, aménagement de la cité, etc. Une rencontre devrait avoir lieu aujourd'hui entre les autorités

locales dont le maire, le chef de daïra et les responsables de la wilaya en présence des représentants des mécontents. Des responsables de la mairie estiment avoir fait ce qu'ils pouvaient puisque les moyens financiers de l'APC sont limités et que l'aménagement du cimetière relève des prérogatives de la direction des affaires religieuses et des cultes.

H. C.

Un projet de loi pour booster l'innovation en cours d'élaboration

Le quart des structures de recherche sera dissous

UN PROJET de loi sur la recherche scientifique et le développement technologique visant à booster l'innovation est en cours d'élaboration, fera savoir le directeur de la recherche au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, soulignant que 25% des structures de recherche seront dissoutes afin de valoriser l'excellence. Abdelhafid Aourag indique que le troisième projet de loi sur la recherche, en cours d'élaboration, a pour objectif la mise en place des structures de recherche et développement dans l'entreprise, du statut du chercheur et celui du doctorat en entreprise qui sont des mécanismes visant à booster l'innovation. Le directeur de la recherche scientifique et du développement technologique auprès du ministère, qui intervenait à la Radio algérienne, précise que sa structure «vient de terminer l'évaluation globale du système national de recherche». «Il n'y aura pas de place à la médiocrité», martèle-t-il, soulignant la nécessité de valoriser l'excellence et les plus méritants. Toutefois, il note que 75% des structures et centres de recherche ont eu une évaluation «globalement positive». L'initiateur de la rédaction de la Chaîne III, déplore, cependant, le fait que la majorité des 30 000 chercheurs en Algérie travaille dans les universités et les centres de recherche alors que dans le monde 60% d'entre eux sont en entreprise. Il relève que seulement 300 chercheurs qui travaillent ont un soi-disant statut de chercheur en entreprise. «Aujourd'hui, si nous voulons avoir une recherche performante pour le développement technologique, il faut réellement booster la recherche dans l'entreprise», explique t-il. Interrogé sur le «peu d'enthousiasme» d'entreprises locales pour les produits issus de la recherche algérienne, M. Aourag explique que plusieurs grandes entreprises à l'image de Sonatrach, d'institutions publiques et des services de

sécurité, utilisent déjà des produits algériens, appelant les entreprises à faire confiance aux compétences nationales, seules capables de faire de l'Algérie un pays émergent en matière d'innovation technologique.

La découverte d'un chercheur algérien va «révolutionner l'humanité»

Illustrant les percées réalisées par la recherche en Algérie, Hafid Aourag annonce la révélation, «dans quelques jours», d'une «extraordinaire» découverte, dont il affirme qu'elle va contribuer à «sauver l'humanité et à asseoir le développement durable». Il souligne, dans ce sens, qu'un chercheur algérien (sans citer son nom) vient de trouver une solution «innovante», indiquant que des négociations sont en cours avec des multinationales pour la concrétisation de ce projet. «Ce chercheur, qui vit et travaille en Algérie, a fait une innovation qui va faire un boom mondial dans le domaine du développement durable», dira t-il encore. «Rien que pour cette année, nos centres de recherche ont réalisé, en termes de prestation de service, 1,5 milliard de dinars de fonds propres», se réjouit-il, estimant qu'«il y a certains centres de recherche qui peuvent ne pas avoir besoin de fonds de l'Etat car ils s'auto-suffisent». Il précise que cette divulgation se fera lors du Salon consacré aux produits de la recherche prévu pour se dérouler du 18 au 21 mai à Alger. Plus de 500 produits issus de la recherche scientifique seront exposés lors de cet événement qui sera l'occasion pour les chercheurs et autres entreprises de faire des démonstrations de leurs produits, fera-t-il valoir. M. Aourag annonce, également, un accord avec la direction générale de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) pour la mise en place de la première gare intelligente au niveau de l'aéroport d'Alger. **Louiza Ait Ramdane**

les massacres du 8 mai 1945 et l'élection d'Emmanuel Macron



Loumis

Djalou@hotmail.com

P/APC de Makouda (Tizi Ouzou)

Des citoyens construisent des murs devant les portes de son bureau et de ses adjoints

■ Les portes d'entrée des bureaux du maire et des vice-présidents de l'Assemblée populaire communale de Makouda (20 km au nord de Tizi Ouzou) ont été bloquées, hier, par des habitants du village de Stita en signe de protestation après le refus du maire de leur délivrer le récépissé de la demande d'agrément du comité dudit village.

Par Hamid M.

Les protestataires n'ont pas exprimé leur colère que de construire carrément des murs pour bloquer les portes d'entrée de ces bureaux. Ils soutiennent avoir attendu en vain pour obtenir cet agrément et expliquent avoir recouru à leur action après leur attente en vain d'être reçus par le maire absent. De son côté,

le maire de Makouda, Boualem Acem, contacté par nos soins, nous a indiqué qu'effectivement un dossier de demande d'agrément du comité de ce village a été déposé en date du 23 avril dernier. Il leur aurait demandé de patienter après les élections afin de leur délivrer le récépissé de dépôt. A en croire notre interlocuteur, il aurait même invité les représentants du village Stita à se présenter pour le récupérer.

Mais à sa surprise, avant-hier dimanche, les habitants se seraient même introduits dans son bureau en son absence avant de revenir hier pour lui bloquer l'accès. Néanmoins, le maire a assuré qu'il n'est pas opposé à la création de ce comité, l'accusé de réception est prêt et le dossier sera transmis aux autorités compétentes.

H. M.

Tizi Ouzou/LNI

Plus 600 de foyers raccordés au réseau de gaz mais... sans les compteurs

668 FOYERS ont été raccordés, hier, au réseau de gaz naturel dans la commune de Larbaa Nath Irathen (27 km au sud de Tizi Ouzou). Ces nouveaux raccorde-

ments ont été opérés au niveau des deux villages de Larbaa Nath Irathen, à savoir Ighil-Guefri et Taguemount-Bouadfel (420 foyers) et (248 foyers). La céré-

monie de cette mise en service a été présidée par le wali de Tizi Ouzou, Mohamed Bouderbali. Le raccordement de ces villages au réseau de gaz naturel a été accueilli par les habitants dans la joie, néanmoins le problème de pose de compteurs risque de priver les villageois de ce gaz. Contacté par nos soins, le premier responsable de Sonelgaz à Tizi Ouzou, Salah Bara, a reconnu que toutes les récentes mises en service sont confrontées à ce manque. Il a soutenu que «nous n'arrivons pas à satisfaire la demande. Et si demain on me livre des compteurs, nous allons les poser». M. Bara a refusé d'avancer un quelconque délai pour régler ce problème. En somme, même si le gaz arrive dans les habitations son utilisation n'est pas encore possible.

H.M.

Médias

Décès de l'ancien journaliste Abdelkrim Djilali

L'ANCIEN journaliste Abdelkrim Djilali est décédé hier matin à l'âge de 61 ans, à Alger, des suites d'une longue maladie. Ancien journaliste à *Algérie-Actualité* où il écrivait notamment dans la rubrique culturelle, le défunt a dirigé cet hebdomadaire avant d'intégrer le quotidien *Le Siècle* et enfin rejoindre la Télévision algérienne en qualité de conseiller, dernier poste depuis lequel il a fait valoir ses droits à la retraite. Abdelkrim Djilali, «Krimo» pour ses proches, était également auteur. Il avait à son actif trois livres dont «*Le temps des patriotes*» et «*Les chercheurs du désert*». Le défunt était aussi le promoteur, en 2005, d'une grande exposition de photos rassemblant les travaux des photographes de la première heure et ceux de la nouvelle génération. Ayant contribué à l'organisation de l'année de l'Algérie en France en 2003, il était par ailleurs auteur de documentaires-témoignages sur des faits d'armes de la guerre de Libération nationale. Il a été enterré hier lundi au cimetière de Garidi.

K. L.